

Conseil communal du 22 juin 2026
Note de synthèse explicative des points inscrits à l'ordre du jour par le Collège

La présente note constitue, pour les conseillers communaux, une mise en contexte des points inscrits à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 22 juin 2026.

Nonobstant le ROI du Conseil communal, les conseillers communaux ayant des questions techniques sur les points présentés sont invités à les poser préalablement à la séance via [REDACTED], afin de permettre une réponse technique des services concernés en temps utile.

SEANCE PUBLIQUE**DIRECTION GENERALE****1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2026**

Le projet de procès-verbal est établi conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation ainsi qu'au règlement d'ordre intérieur du Conseil communal (art. 46).

Les interventions telles que déposées par les conseillers en vertu de l'article 47 du ROI figurent au projet de PV.

2. Délégations en matière de marchés publics – Communication

En exécution de l'article 6 de la délibération du Conseil du 24 mars 2025 portant délégations en matière de marchés publics, le Conseil est invité à prendre connaissance, pour la période du 2 mai au 5 juin 2026, de :

- la liste des décisions du Collège communal par lesquelles celui-ci fixe les conditions des marchés publics relevant du service extraordinaire (montants inférieurs à 60.000 € HTVA) ;
- la liste des décisions du Directeur général (adjoint) par lesquelles celui-ci fixe les conditions des marchés publics relevant du service extraordinaire (5.000 € HTVA, si urgence) ;
- la liste des décisions du Collège communal par lesquelles celui-ci adhère à des centrales d'achat.

3. Délégations en matière de marchés publics et de concessions – Adoption

Il est proposé au Conseil de revoir, en utilisant les nouvelles possibilités prévues par le décret-programme du 26 mars 2026, les délégations en matière de marchés publics.

Les modifications sont les suivantes :

- la délégation au Collège, sur les crédits extraordinaires, passe de 60.000 € à 100.000 € ;
- les délégations aux responsables de service concernent également les crédits extraordinaires ;
- certaines délégations spécifiques sont octroyées au Directeur financier (emprunts etc.).

4. Opérations immobilières - Délégation de compétences au Collège communal

Il est proposé au Conseil de revoir, en utilisant les nouvelles possibilités prévues par le décret-programme du 26 mars 2026, les délégations en matière d'opérations immobilières. La délégation au Collège passerait de 60.000 € à 100.000 €.

5. Opérations mobilières - Délégation de compétences au Collège communal

Il est proposé au Conseil de revoir, en utilisant les nouvelles possibilités prévues par le décret-programme du 26 mars 2026, les délégations en matière d'opérations mobilières. La délégation au Collège passerait de 60.000 € à 100.000 €.

6. Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du Centre hospitalier du Bois de l'Abbaye (CHBA) du 30 juin 2026

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de cette assemblée générale et de délivrer en conséquence le mandat de vote aux délégués l'y représentant.

7. Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire d'ECETIA Intercommunale du 23 juin 2026

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de cette assemblée générale et de délivrer en conséquence le mandat de vote aux délégués l'y représentant.

8. Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire d'ENODIA du 24 juin 2026

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de cette assemblée générale et de délivrer en conséquence le mandat de vote aux délégués l'y représentant.

9. Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la Province de Liège (AIDE) du 25 juin 2026

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de cette assemblée générale et de délivrer en conséquence le mandat de vote aux délégués l'y représentant.

10. Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale de traitement des déchets liégeois (INTRADEL) du 25 juin 2026

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de cette assemblée générale et de délivrer en conséquence le mandat de vote aux délégués l'y représentant.

11. Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale des seniors des communes de la Haute Meuse liégeoise et de la Hesbaye (INTERSENIORS) du 24 juin 2026

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de cette assemblée générale et de délivrer en conséquence le mandat de vote aux délégués l'y représentant.

12. Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de RESA HOLDING du 23 juin 2026

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de cette assemblée générale et de délivrer en conséquence le mandat de vote aux délégués l'y représentant.

13. Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de SPI - Agence de développement territorial de la Province de Liège du 25 juin 2026

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de cette assemblée générale et de délivrer en conséquence le mandat de vote aux délégués l'y représentant.

14. Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du Centre hospitalier régional de la Citadelle du 25 juin 2026

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ordre du jour de cette assemblée générale et de délivrer en conséquence le mandat de vote aux délégués l'y représentant.

FINANCES

15. Modifications budgétaires ordinaires et extraordinaires n°1 de l'exercice 2026 - Arrêt

Lorsqu'après l'approbation du budget, des adaptations de crédits budgétaires doivent être réalisées (création, suppression ou modification d'un ou de plusieurs crédits budgétaires) suite à la survenance d'événements nouveaux, des modifications budgétaires peuvent être adoptées. Leurs procédures d'élaboration et d'approbation sont similaires à celles du budget initial de l'exercice.

C'est dans ce contexte que le Collège soumet à l'approbation du Conseil les premières modifications budgétaires relatives à l'exercice 2026.

Ce point fera l'objet d'une présentation en commission le 18 juin 2026.

16. Règlement-Redevance pour participation financière des parents dans le cadre de l'accueil extrascolaire (garderies) - Exercices 2026 à 2031

Il est proposé au Conseil de modifier, pour les exercices 2026 à 2031 (à compter de la prochaine rentrée), la redevance pour la participation financière des parents ou personnes responsables des élèves présents dans le cadre de l'accueil extrascolaire des institutions scolaires communales. Il s'indique en effet de revoir les taux fixés, afin de les arrondir et de faciliter la gestion des paiements.

ETAT CIVIL, SEPULTURES ET PROTOCOLE

17. Fixation des conditions et mode de passation d'un marché de fournitures - Fourniture et pose de caveaux dans les cimetières de l'entité

Le Conseil est invité à fixer les conditions d'un marché de travaux relatif à la fourniture et à la pose de caveaux ainsi qu'à divers aménagements au sein des cimetières de l'entité.

Au vu du montant estimé (139.000 € HTVA), il est proposé de recourir à la procédure négociée sans publication préalable.

TRAVAUX & MOBILITE

18. Création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée (Place Wérixhas, 56) - Modification du règlement complémentaire à la police de la circulation routière

Il est proposé au Conseil de modifier le règlement complémentaire à la police de la circulation routière afin de créer un emplacement pour personne porteuse de handicap.

19. Création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée (Rue Emile Jeanne, 16) - Modification du règlement complémentaire à la police de la circulation routière

Il est proposé au Conseil de modifier le règlement complémentaire à la police de la circulation routière afin de créer un emplacement pour personne porteuse de handicap.

20. Création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée (Rue Vinave, 40)
- Modification du règlement complémentaire à la police de la circulation routière

Il est proposé au Conseil de modifier le règlement complémentaire à la police de la circulation routière afin de créer un emplacement pour personne porteuse de handicap.

21. Mesures de circulation Rue Grimbérieux - Modifications du règlement complémentaire à la police de la circulation routière

Il est proposé au Conseil de modifier le règlement complémentaire à la police de la circulation routière afin de renforcer la sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes) et de modérer le trafic (effet "Dispositif modérateur de trafic") Rue Grimbérieux, l'implantation de chicanes composées d'une zone de stries et de potelets en azobé, identiques aux dispositifs déjà présents et permises par la configuration de la voirie, est proposée.

22. Mesures de circulation Rue Marquet - Modifications du règlement complémentaire à la police de la circulation routière

Il est proposé au Conseil de modifier le règlement complémentaire à la police de la circulation routière, en ce qui concerne la Rue Marquet, afin de :

- tracer un passage pour piétons afin de sécuriser la traversée de la rue Marquet, à la hauteur du carrefour formé avec le quai du Halage ;
- tracer une zone de stries afin de faire respecter l'article 24 5° du code de la route, qui interdit l'arrêt et le stationnement sur les passages pour piétons ainsi que sur la chaussée à moins de 5 mètres en deçà de ces passages.

23. Fixation des conditions et mode de passation d'un marché de travaux (Procédure négociée directe avec publication préalable) - Végétalisation des quartiers à Saint-Nicolas

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Wallonie et suite auquel la commune a obtenu un subside, il est proposé au Conseil de lancer un marché de travaux divisé en lots comme suit :

- Lot 1 (Verdurisation de l'espace entre la rue Tout-va-bien et la rue Ferdinand Nicolay), estimé à 82.928,25 € hors TVA ou 100.343,18 €, 21% TVA comprise ;
- Lot 2 (Verdurisation de l'espace entre la rue de la Libération et la rue du Centre), estimé à 21.821,70 € hors TVA ou 26.404,26 €, 21% TVA comprise ;
- Lot 3 (Verdurisation de l'école des Botresses), estimé à 67.673,75 € hors TVA ou 81.885,24 €, 21% TVA comprise.

Au vu du montant estimé du marché, il est proposé de recourir à la procédure négociée sans publication préalable.

24. Fixation des conditions et mode de passation d'un marché de travaux (Procédure ouverte)
- Remplacement de la toiture complète de l'Hôtel Communal de Saint-Nicolas

Il est proposé au Conseil de lancer un marché ayant pour objet le remplacement de la toiture complète de l'Hôtel Communal de Saint-Nicolas.

Au vu du montant estimé du marché (494.379,60 € HTVA), il est proposé de recourir à la procédure ouverte.

25. Fixation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux (PNSPP) -
Réfection et isolation de la toiture de l'école maternelle des Botresses

Il est proposé au Conseil de lancer un marché ayant pour objet réfection et l'isolation de la toiture de l'école maternelle des Botresses, dans le cadre de la politique de rénovation énergétique de nos bâtiments ;

Au vu du montant estimé du marché (137.217,19 € HTVA), il est proposé de recourir à la procédure ouverte.

ENVIRONNEMENT ET BIEN-ETRE ANIMAL

26. Situation de l'ASBL CREAVES des Terrils - Communication du Collège communal

Le Conseil est invité à entendre une communication du Collège communal relative à la situation de l'ASBL CREAVES des Terrils.

CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME

27. Octroi d'un subside à l'ASBL APODEME - Exercice 2026

Il est proposé d'octroyer à l'ASBL APODEME un subside de 2.000 € pour l'exercice 2026.

La démarche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le service de la Culture, se traduisant notamment par une publicité de la Radio Prima sur toutes les activités organisées par le service (logo mentionné sur tous les événements, y compris ceux qui ne font pas l'objet d'un spot publicitaire), l'asbl s'engage, en contrepartie de ce subside, à promouvoir certaines activités du service culture, telles que Terrils en fête et Culturmonde via des spots publicitaires, ainsi que la Fête italienne via une présence de leur équipe sur le site tout au long de la journée.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET ACCUEIL TEMPS LIBRE

28. Enseignement maternel communal - Création de demi-emplois supplémentaires en date du 27 mai 2026

Suite au recalcul de la population scolaire, il est proposé au Conseil de créer, à partir du 27 mai 2026 et jusqu'au 3 juillet 2026, de demi-emplois supplémentaires d'Instituteur maternel (H/F/X) dans les implantations maternelles :

1. De la rue Coopération
2. De la rue des Botresses

DIVERS

29. Questions orales d'actualité

Conformément à l'article L1122-10, §3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et aux articles 75 et 77 du ROI, les conseillers peuvent poser au Collège des questions orales d'actualité (se rapportant à des situations ou des faits récents, c'est-à-dire ne remontant pas à une date plus éloignée que celle de la précédente séance du Conseil communal), auxquelles le Collège répond soit séance tenante soit à la prochaine séance.